

TÉLÉPAIEMENT

Régler facilement les factures de demi-pension ou d'internat *, la participation demandée pour un voyage, aux dates indiquées sur l'échéancier ?

C'est possible **sur le site sécurisé EduConnect** :

- taper « EduConnect » dans un moteur de recherche
- cliquer sur <https://educonnect.education.gouv.fr>
- sélectionner votre profil « représentant légal »
- renseigner votre identifiant et mot de passe
- NB : en cas d'oubli de l'identifiant ou du mot de passe, cliquer sur « identifiant oublié » ou « mot de passe oublié ». L'adresse mail et le numéro de téléphone sont ceux donnés au moment de l'inscription.

Après la connexion,

- cliquer sur « accéder à mes services »
- puis « mes services »
- puis « paiement des factures »

*** les familles ayant opté pour le prélèvement automatique ne peuvent pas régler les créances de demi-pension ou d'internat par télépaiement (les factures apparaissent grisées). Par contre, elles peuvent régler les participations aux voyages.**